



Menace de saisie chez mes parents

Par **jerome09**, le **23/10/2009** à **12:11**

Bonjour,rrrrNe pouvant plus régler les mensualités de mon crédit depuis 4 mois,l'organisme de pret a porter plainte auprès d'un organisme de recouvrement de dette. Celui-ci m'oblige a régler la totalité de la dette(7000€),ne pouvant régler,ils menacent de me saisir a ma seule adresse connue,c'est-a-dire celle de mes parents,j'ai 28 ans et mes parents m'héberge car les temps sont durs.rnRien ne m'appartient chez mes parents, le problème est que je n'ai pas de preuves pour tous les objets, en particulier des meubles anciens en chene qui font partis de la vie de mes parents.rnQue doit-je faire pour éviter cela?rnEn ont-ils le droit?rnJe suis désespéré, doit-je demander à mes parents de me renier?